

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



→ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DU THOR

INTRODUCTION

L'Analyse des Besoins Sociaux a été rédigée conjointement par la Mairie et le CCAS sous le pilotage de la Directrice Générale des Services également Directrice du CCAS. Elle traduit les orientations politiques en matière sociale que la ville souhaite mettre en œuvre dans le mandat. Il s'agit d'un document évolutif, qui impulse un dialogue entre les différents acteurs dans le domaine social : élus, associations, professionnels.

Il s'agit d'un outil d'aide à la décision devant être présenté au Conseil d'Administration du CCAS et ne faisant pas l'objet d'une délibération.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville De Le Thor est engagé depuis 2013 dans une démarche visant à produire une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), outil de recensement des besoins de la population et d'aide à la décision.

Cette démarche rendue obligatoire pour tous les CCAS par l'article R123-1 du code de l'action sociale et des familles va bien au-delà d'une mise en conformité puisqu'il s'agit :

- D'améliorer notre connaissance du public et du territoire,
- De disposer d'un outil d'aide à la décision permettant d'ajuster les réponses apportées aux besoins identifiés mais aussi de débattre des orientations budgétaires
- De disposer d'un support aux projets de services et/ou d'établissements
- D'instaurer une dynamique partenariale.

Depuis la parution du décret 2016-824 du 21 juin 2016, ce diagnostic socio-démographique doit concerner l'ensemble de la population Thoroise et nous l'avons décliné sur 6 axes :

AXE 1 : DÉMOGRAPHIE-FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

AXE 2 : SANTÉ-AGE-HANDICAP-ACCESSIBILITÉ

AXE 3 : CADRE DE VIE

AXE 4 : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE-EMPLOI-INSERTION

AXE 5 : PRÉCARITÉ

AXE 6 : CULTURE-CITOYENNETÉ.

Ce Diagnostic est réalisé tous les 6 ans à chaque nouveau mandat (2021-2026).

Au regard des informations qui peuvent être associées à l'ABS, la Ville de Le Thor souhaite mener une démarche d'observation et d'analyse.

Un certain nombre de thématiques vont être étudiées cette année de manière plus approfondie, en prenant en compte une approche globale des 6 axes choisis.

Une étude thématique sur un sujet choisi pourra être menée les années suivantes.

Pour cette année et pour chacun des axes développés les données statistiques ont été collectées à partir d'organismes, comme l'Insee, La Caf, les services municipaux de la ville du Thor et les services de la Communauté de Commune des Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse.

SOMMAIRE

AXE 1 : DÉMOGRAPHIE-FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

- I. Diagnostic
- II. Axes et Orientations

AXE 2 : SANTE-AGE-HANDICAP-ACCESSIBILITE

- I. Diagnostic
- II. Axes et Orientations

AXE 3 : CADRE DE VIE

- I. Diagnostic
- II. Axes et Orientations

AXE 4 : ACTIVITE ECONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION

- I. Diagnostic
- II. Axes et Orientations
- III. Conclusion et perspectives

AXE 5 : PRECARITE

- I. Diagnostic
- II. Axes et Orientations

AXE 6 : CULTURE-CITOYENNETE

- I. Diagnostic
- II. Axes et Orientations

AXE 1 : DEMOGRAPHIE FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE

→ I. Diagnostic

❖ Le Thor en chiffres

La commune compte 9552 habitants en 2021, la population légale officielle est cependant de 9071 habitants (chiffre officiel de 2016).

C'est une population qui rajeunit fortement avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 65.4 habitants de moins de 20 ans.

Le nombre d'habitants pour l'année 2021 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Le Thor sur la période de 2011 à 2016, soit 1.3%.

Entre 2012 et 2016, il est constaté une évolution moyenne de 6.5% de la population, soit environ 655 individus.

Cela s'explique en grande partie par l'arrivée de nouveaux habitants rendue possible grâce au plan de développement du PLU et du parc immobilier. Nous comptons 255 habitants au km² sur le Thor contre 274 habitants au Km² pour la Communauté de Communes du Pays des Sorgues.

❖ Evolution de la population de 2011 à 2020

	Annee	Population Le-Thor
11	habitants en 2011	8,396
12	habitants en 2012	8,416
13	habitants en 2013	8,532
14	habitants en 2014	8,706
15	habitants en 2015	8,879
16	habitants en 2016	8,972
17	habitants en 2017	9,071
18	habitants en 2018	9,188
19	habitants en 2019	9,308
20	habitants en 2020	9,429

❖ Population par sexe et âge en 2017 (réf : 9071 habitants)

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	4 423	100	4 648	100
0 à 14 ans	917	20,7	845	18,2
15 à 29 ans	729	16,5	676	14,5
30 à 44 ans	831	18,8	950	20,4
45 à 59 ans	994	22,5	1 019	21,9
60 à 74 ans	673	15,2	738	15,9
75 à 89 ans	251	5,7	348	7,5
90 ans ou plus	28	0,6	72	1,5

0 à 19 ans	1 223	27,7	1 124	24,2
20 à 64 ans	2 526	57,1	2 648	57
65 ans ou plus	674	15,2	876	18,8

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Le Thor Compte 51% de femmes et 49 % d'hommes

❖ Répartition des ménages par Types de compositions

- Composition des familles

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	2 216	100,0	2 476	100,0	2 660	100,0
Couples avec enfant(s)	1 026	46,3	1 157	46,7	1 212	45,6
Familles monoparentales	251	11,3	340	13,7	442	16,6
Hommes seuls avec enfant(s)	29	1,3	53	2,2	51	1,9
Femmes seules avec enfant(s)	223	10,0	287	11,6	390	14,7
Couples sans enfant	939	42,4	979	39,5	1 006	37,8

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

- Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	2 216	100	2 476	100	2 660	100
Aucun enfant	1 054	47,6	1 142	46,1	1 134	42,6
1 enfant	494	22,3	604	24,4	682	25,6
2 enfants	484	21,8	570	23	618	23,3
3 enfants	143	6,4	122	4,9	191	7,2
4 enfants ou plus	41	1,8	39	1,6	35	1,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

42,5% des ménages n'ont pas d'enfants, 25,6% des ménages ont un enfant de moins de 25 ans, 23,4% ont 2 enfants de moins de 25 ans et enfin 8,6% des ménages ont 3 enfants ou plus de moins de 25 ans

- Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2017

Le Thor compte 46,5% de couples mariés et 53,5 % des habitants de plus de 15 ans sont célibataires en 2020.

- Familles selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	3 734	100	8 970	100
Agriculteurs exploitants	31	0,8	62	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	266	7,1	787	8,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	405	10,9	1 082	12,1
Professions intermédiaires	645	17,3	1 834	20,4
Employés	647	17,3	1 700	18,9
Ouvriers	532	14,3	1 516	16,9
Retraités	1 079	28,9	1 682	18,8
Autres personnes sans activité professionnelle	129	3,4	308	3,4

Source : Insee, RP2017 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2020

- Les Naissances et les Décès au Thor de 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Décès domiciliés	67	87	95	95	68	71
Naissances domiciliés	89	99	76	70	84	83

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2020

On enregistre 83 naissances et 71 décès sur l'année 2019 qui nous sert d'année de référence sur les 10 dernières années.

Comme nous pouvons le constater depuis 2017 les naissances sont en augmentation et prennent le dessus sur le nombre de décès enregistré chaque année par la commune.

❖ Situation de la scolarité au Thor

- Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	463	325	70,1	66,2	74,0
6 à 10 ans	592	580	98,0	98,1	97,8
11 à 14 ans	527	518	98,3	97,8	98,8
15 à 17 ans	371	350	94,3	94,7	93,9
18 à 24 ans	618	263	42,6	41,9	43,4
25 à 29 ans	415	11	2,7	2,0	3,5
30 ans ou plus	5 904	44	0,7	0,6	0,9

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	6 640	3 158	3 482
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	23,6	20,9	26,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,8	5,5	6,1
CAP, BEP ou équivalent	25,2	30,2	20,6
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16,7	15,3	18,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	12,0	12,0	11,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	9,3	7,6	10,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,4	8,4	6,4

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

L'accès à la scolarité pour l'ensemble des enfants et des jeunes est une préoccupation majeure pour la ville. Tout est fait de manière à ce que le plus grand nombre d'enfants puisse bénéficier de l'ensemble des dispositifs et outils présents sur la commune.

Le taux de Thorois scolarisé qui n'est pas loin des 97% est satisfaisant en comparaison des 92% répertoriés en France Métropolitaine.

Nous constatons une stabilisation de la population des moins de 25 ans avec un taux très important d'enfants scolarisés.

- **L'accueil petite-enfance, enfance et jeunesse**

- ❖ **Petite enfance** (0/3 ans)

75% des enfants de moins de 3 ans ont accès à un mode d'accueil sur la commune.

La compétence petite enfance a été transférée à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPMV).

30% des enfants sont accueillis en EAJE (Etablissements d'accueil de jeunes enfants) dont 30% à 35% des familles identifiées par la caisse d'allocation familiale sont issues de revenus modestes.

- ❖ **Enfance-Jeunesse** (3-18 ans)

La commune compte près de 2400 enfants et adolescents de 8 à 18 ans.

830 élèves se répartissent dans les groupes scolaires maternelles et élémentaires que compte la commune.

La commune possède comme toutes les communes de L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale au moins un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Pour autant, nous enregistrons une fréquentation en nette hausse (données Convention Territoriale Globale, caisse d'allocation familiale du Vaucluse 2021).

La commune a d'ailleurs demandé une augmentation de sa capacité d'accueil en 2021 qui est passée de 120 enfants en période hivernale à 140 places.

660 élèves sont recensés au collège du pays des Sorgues sur la commune du Thor, sont également recensés des adolescents de la commune de Châteauneuf de Gadagne.

Depuis 2018, le nombre de pré-adolescents au Thor, est en augmentation.

La ville organise également un service public orienté vers les plus jeunes via un service enfance-jeunesse-culture qui propose avec le tissu associatif local des animations en faveur des 7/17 ans.

La commune bénéficie d'un tissu associatif de plus de 90 associations dont 23 sportives et qui proposent une offre de pratiques physiques avec compétitions ou non.

La commune dispose d'installations qu'elle met au service des associations pour l'enseignement et la pratique d'activités variées à dominantes culturelles et sportives en plus des structures communales d'accueil de jeunes.

Liste des équipements communaux :

- Un Gymnase avec un Dojo, une salle de Gymnastique, une grande salle (pour la pratique du Basket, du Handball, du Volley, du Badminton, et du Tennis de table)
- 4 courts de tennis de plein air, 2 courts couverts, et un Club House.
- 3 Stades pour la pratique du Football et du Rugby à XIII.
- Un City Stade
- Un Skate Parc
- Un boulodrome.
- 2 Salles Polyvalentes.
- Une salle des fêtes
- Un siporex pour l'accueil des associations Vélo et Canoé Kayak.

→ II. Axes et orientations

❖ La petite enfance

En matière de petite enfance, nous travaillons en collaboration à partir des objectifs définis par la CCPMV :

- Avoir une meilleure connaissance des besoins spécifiques
- Développer l'information et la communication en direction des familles
- Développer des animations et des partenariats avec tous les acteurs de terrain
- Mettre en place des temps forts capables de valoriser l'offre d'accueil et d'accompagnement

❖ L'enfance et la jeunesse

Il conviendra de permettre l'épanouissement de la jeunesse en travaillant en partenariat avec l'éducation nationale sur des temps scolaires et extra scolaires dans le cadre de nos dispositifs périscolaires et extra-scolaires.

Pour cela, en ce qui concerne les temps scolaires, la municipalité souhaite moderniser et rénover les écoles, pour faire des lieux agréables à vivre et contemporains.

Un projet éducatif permet de définir les grands axes et orientations de nos actions sur les temps périscolaires et extra-scolaires. Ces actions sont regroupées dans les projets pédagogiques propres à chaque dispositif et peuvent être complétées par des projets ponctuels.

Plus concrètement, il s'agira :

- D'améliorer le confort thermique dans les écoles en respectant le cadre de nos engagements concernant le développement durable
- De développer l'offre numérique pour la rendre plus accessible
- De développer des dispositifs d'animation en partenariat notamment avec les partenaires associatifs et institutionnels
- De maintenir l'offre de service de qualité des services municipaux sur les temps péri et extra scolaires
- D'étendre l'offre de restauration en self dans toutes les cantines de la commune afin de mieux transmettre les valeurs écocitoyennes, de limitation des déchets et du bien manger.

AXE 2 : SANTÉ-AGE-HANDICAP-ACCESSIBILITÉ

→ I. Diagnostic

- **Santé :**

La commune a connu une pénurie de médecin. Nous sommes passé de 6 médecins en 2017 à 1 médecin en 2018. Aujourd'hui, 4 médecins sur la commune. En effet, grâce à l'aménagement d'un cabinet médical initié par la Ville du Thor trois médecins accueillent des patients 7J/7 de 9H à 22H.

Personnel de santé au Thor

2019	Le Thor	Pour mille habitants	Moyenne nationale
Médecins généralistes	5	0,56 ‰	0,39 ‰
Masseurs-kinésithérapeutes	9	1,00 ‰	0,47 ‰
Dentistes	4	0,44 ‰	0,16 ‰
Infirmiers	19	2,11 ‰	0,93 ‰
Spécialistes ORL	0	0,00 ‰	0,00 ‰
Ophthalmologistes	0	0,00 ‰	0,01 ‰
Dermatologues	0	0,00 ‰	0,00 ‰
Sage-femmes	3	0,33 ‰	0,04 ‰
Pédiatres	0	0,00 ‰	0,00 ‰
Gynécologues	0	0,00 ‰	0,01 ‰

- **Agés :**

La commune est composée d'une population vieillissante qui se stabilise quelque peu avec l'arrivée de nouveaux habitants et les naissances qui sont en légère augmentation depuis 2017, environs 45,5% de la population à plus de 45 ans.

Ci-dessous 3 catégories d'âges de références en % Hommes et en % Femmes :

- **Chez les 0 à 19 ans**

Il y a 1223 hommes en 2020 ce qui représente 27,7 %

Il y a 1124 Femmes en 2020 ce qui représente 24,2%

- **Chez les 20 à 64 ans**

Il y a 2526 Hommes en 2020 ce qui représente 57,1 %

Il y a 2648 Femmes en 2020 ce qui représente 57,0 %

- **Chez les 65 ans ou plus**

Il y a 674 Hommes en 2020 ce qui représente 15,2 %

Il y a 876 Femmes en 2020 ce qui représente 18,8 %

Commune du Thor (84132)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	7 722	100,0	8 416	100,0	9 071	100,0
0 à 14 ans	1 556	20,1	1 667	19,8	1 762	19,4
15 à 29 ans	1 231	15,9	1 287	15,3	1 404	15,5
30 à 44 ans	1 777	23,0	1 779	21,1	1 782	19,6
45 à 59 ans	1 597	20,7	1 783	21,2	2 013	22,2
60 à 74 ans	921	11,9	1 202	14,3	1 411	15,6
75 ans ou plus	640	8,3	699	8,3	699	7,7

	%
Ensemble	100,0
0 à 14 ans	19,4
15 à 29 ans	15,5
30 à 44 ans	19,6
45 à 59 ans	22,2
60 à 74 ans	15,6
75 ans ou plus	7,7

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

• **Handicap Accessibilité :**

La commune compte environ 1,3% de personnes touchées par le handicap ce qui représente environ 111 personnes bénéficiaires de L'Allocation Adulte Handicapé.

- **Personnes Agées :**

Entre 2007 et 2017, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +37%.

Entre 2007 et 2017, le nombre de 75 ans et plus est passé de 858 à 998, soit une évolution de +16%

Le SAAD du CCAS compte plus de 100 bénéficiaires de plus de 60 ans.

Les chiffres indiquent 21 10 personnes vivant au Thor de 60 ans et +, nous constatons qu'une petite partie des personnes concernées fait appel au service.

La population vieillissant, on peut d'ores et déjà savoir qu'il y aura un impact sur les demandes dans les années à venir.

Le nombre de personnes isolées est aussi en augmentation. Dans les 10 ans qui arrivent, ce nombre va être exponentiel. Un enjeu d'anticipation des besoins et de prévention de la perte d'autonomie est à mettre en place.

→ II. Axes et orientations

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions. La politique sociale se décline en plusieurs axes :

- Identification des personnes en difficultés sociales (développer le partenariat avec des associations Thoroises : Secours Catholique, Le Thor tous Ensemble, les cabinets infirmiers...)
- Faire connaître le SAAD, communiquer régulièrement. Amener une image positive et de proximité du service
- Renforcement du partenariat entre les acteurs du domicile et des établissements dans une logique de parcours et de prévention des ruptures
- Un enjeu d'information et de prévention auprès des personnes âgées, avant l'entrée en dépendance, malgré des réticences à la projection et à l'anticipation de la part des jeunes seniors
- Repenser l'organisation du service convivialité pour absorber plus de demandes

- Besoin de lutte contre la solitude et l'isolement : maintenir et développer des actions en direction des seniors :
- Apporter un bien-être tant physique que psychologique, préserver leurs capacités physiques et intellectuelles
- Prévention santé et de maintien en forme
- Animation pour rompre l'isolement, besoin de socialisation
- Favoriser l'accès au numérique
- Garder un lien régulier et donner les moyens d'accompagner ces personnes isolées
- Un enjeu de coordination entre les différents types d'acteurs pour une prise en charge globale et intersectorielle auprès de la personne âgée
- Le CCAS a embauché une deuxième assistante sociale. L'année 2021 a été marquée par une augmentation du nombre de bénéficiaires pris en charge par le service social. Cela s'explique par les difficultés financières et sociales qui ne cessent de s'accroître en lien avec la crise sanitaire.
- Le Service logement du CCAS du Thor travaille en concertation avec les différents bailleurs sociaux sur la gestion des attributions des logements. La priorité est donnée au respect du principe de mixité sociale, tout en étant vigilant à celui du « bien vivre ensemble ».

La politique sociale se décline également dans l'intervention de la commune sur différents domaines :

- L'aménagement d'une structure destinée à accueillir des professionnels de santé. En effet afin de pourvoir au manque de médecin sur la commune, la ville a investi dans l'aménagement d'une maison des médecins capable d'accueillir 4 médecins en 2021, ouvert 24h/24h et 7jrs/7jrs.
- Les travaux du « Cœur de Ville » et l'aménagement du territoire ont vocation à favoriser son attractivité, et favoriser les déplacements pour les personnes à mobilité réduite sur le territoire.
- L'accès au numérique est identifié dans l'énoncé des politiques culturelles et enfance-jeunesse de l'équipe municipale.
- La création d'une médiathèque, d'un local numérique à disposition des jeunes dans l'espace jeunesse et l'équipement des écoles de la commune en matériel informatique représentent les investissements que la municipalité envisage dans ce domaine.

AXE 3 : CADRE DE VIE

→ I. Diagnostic

- **Le Logement :**

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	1 288	1 533	1 951	2 313	2 691	3 283	3 725	4 120
Résidences principales	1 122	1 329	1 715	2 099	2 480	2 990	3 388	3 731
Résidences secondaires et logements occasionnels	48	45	61	52	71	143	147	163
Logements vacants	118	159	175	162	140	150	190	226

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	3 283	100,0	3 725	100,0	4 120	100,0
Résidences principales	2 990	91,1	3 388	90,9	3 731	90,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	143	4,4	147	3,9	163	3,9
Logements vacants	150	4,6	190	5,1	226	5,5
<i>Maisons</i>	2 678	81,6	3 024	81,2	3 303	80,2
<i>Appartements</i>	530	16,1	679	18,2	776	18,8

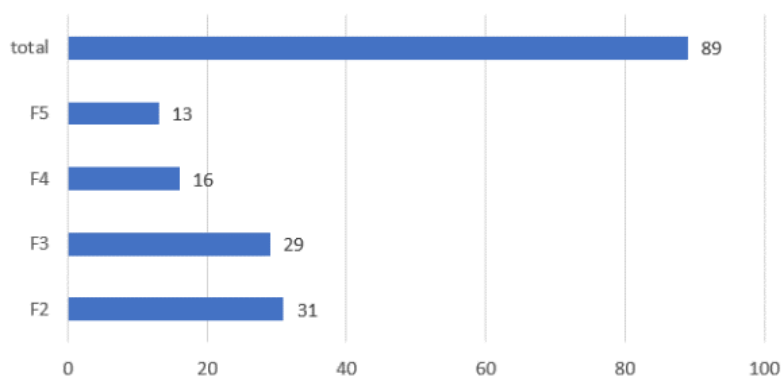
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020 .

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2007		2012		2017		Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Ensemble	2 990	100,0	3 388	100,0	3 731	100,0	8 956	14,6
Propriétaire	1 979	66,2	2 263	66,8	2 440	65,4	6 044	18,4
Locataire	917	30,7	1 043	34,9	1 185	31,7	2 691	6,7
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	172	5,8	200	5,9	225	6,0	558	11,8
Logé gratuitement	94	3,1	82	2,4	106	2,8	220	15,6

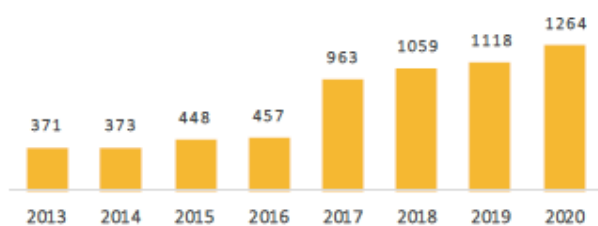
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Demandes de logement par typologie au 31 décembre 2020



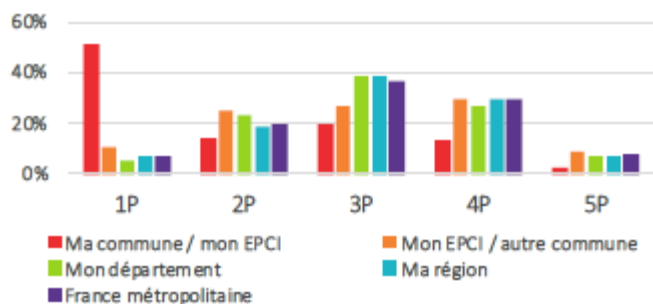
- **Le logement social :**

Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux était de 1264, soit une évolution de +893 logements par rapport à 2013.

En 2020, la commune totalise 20% de 3 pièces au sein du parc locatif, contre 38% pour le département de Vaucluse.

Le parc social de la commune s'est développé depuis 2013.

Jusqu'en 2020, 2 bailleurs étaient présents sur la commune. Depuis 2020, UNICIL est un nouveau bailleur présent au Thor.

GRAND DELTA

Les jardins

La garancine

Le Palmyre

Le port des Sorgues

VALLIS

Les Estourans

Raspail

Le Lys du Thor

Granges Vieilles

UNICIL

Les Colombes

Les demandes proviennent principalement de personnes en situation de séparation, de jeunes et de personnes âgées.

Le parc social comprend à la fois des appartements, des maisons du T2 au T5.

Depuis quelques mois, le CCAS a constaté une augmentation des demandes en logement social (80 en déc. 2020 et 108 en mars 2021) et particulièrement des petits logements

Le nombre de logements ne cesse d'augmenter sur la commune, avec une moyenne de 13 nouveaux logements supplémentaires chaque année sur 1000 logements. Nous sommes légèrement en dessous de la Communauté de Commune du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sur la période de 2017 à 2019 qui était de 16 logements.

Néanmoins, en cohérence avec les objectifs du SCOT, la commune souhaite maîtriser son développement en ralentissant la croissance démographique. Ainsi, la croissance démographique envisagée est d'environ 1100 à 1200 habitants supplémentaires, soit environ 10 000 habitants d'ici 2025. En conséquence, l'objectif de production de logements retenu dans le projet de PLU est d'environ 750 logements d'ici 10 ans, afin d'accueillir les nouveaux habitants mais aussi pour répondre aux besoins générés par la réduction de la taille des ménages. Cet objectif pourra être atteint grâce à la densification des espaces bâtis de la commune (dents creuses et divisions parcellaires) mais aussi par l'urbanisation de secteurs de développement, en extension ou en dents creuses de tailles importantes, encadrés par des Orientations d'aménagement et de programmation. La production d'environ 750 logements supplémentaires à horizon 2025 vise à répondre aux besoins actuels et futurs de l'ensemble des modes d'habitats, en favorisant la diversification des typologies afin de répondre à la variété des parcours résidentiels, suivant les prescriptions de l'article L101-2 du Code de l'urbanisme.

La commune envisage à partir de son Plan Local d'Urbanisation (PLU) de favoriser la diversité de son parc de logements en prenant en compte la mixité sociale.

Le Thor compte 3 219 résidences principales. Le marché du logement est dominé par l'offre de logements individuels de grande taille. La part du locatif de la commune semble stagner depuis les années 1990 jusqu'à la période récente à un tiers du parc.

L'écart entre la part des propriétaires et des locataires est donc important, constituant un déséquilibre du parc de logements communal. Les ménages en recherche de logements locatifs sont principalement de jeunes couples, jeunes familles voire des personnes seules, divorcées avec enfants.

Une proposition d'offre de logements attractive et adaptée aux jeunes actifs pour assurer le renouvellement des générations est au cœur des préoccupations de la commune.

Les petits logements (T1 et T2) représentent seulement 9,1% de l'ensemble du parc de logements du Thor alors que les petits ménages (1 à 2 personnes) représentent 60,1% des foyers.

De la même manière, cette orientation permettra d'atteindre des objectifs de répartition géographiquement équilibrés entre les modes d'habitat en prévoyant la création de typologies variées dans chaque secteur de développement. Afin d'assurer la mixité sociale dans l'habitat, le projet vise à réserver une part significative de la production neuve au logement social. Les logements sociaux à produire pour la commune du Thor seront répartis comme suit :

- $\frac{3}{4}$ des logements sociaux seront produits grâce aux principaux sites de développement.
- Environ 225 logements sociaux sont programmés dans les orientations d'aménagement, soit près de 50% de la production neuve sur l'ensemble des secteurs.
- $\frac{1}{4}$ des logements sociaux devront être produits grâce à la mobilisation du potentiel foncier diffus identifié (environ 75 logements sociaux).

Au total, on compte 40% de logements sociaux parmi les logements à produire, qui permettront de s'approcher de l'objectif légal des 25% et des prescriptions du SCOT.

Ainsi la part des Logements Locatifs Sociaux (LLS) sur la commune sera d'au minimum 13%, puisque le PLU fait également usage de l'article L.151-28 2° qui prévoit la majoration du volume constructible en cas de réalisation.

- **Les équipements et services de la commune du Thor :**

La commune du Thor possède des équipements de rayonnement intercommunal :

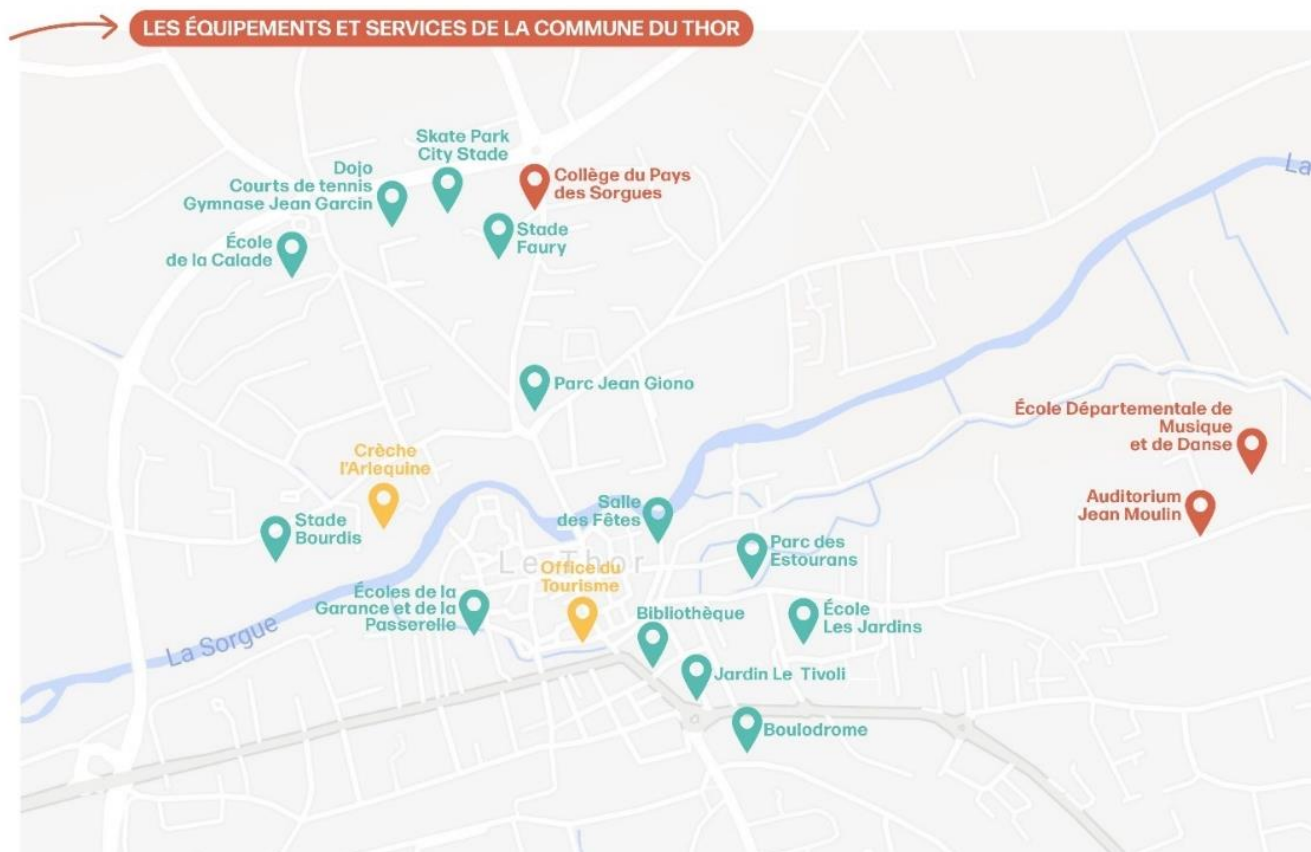
- Le **Collège** du Pays des Sorgues
- L'**Auditorium**
- L'**école départementale de musique et de danse**
- Une **bibliothèque**, gérée par une association, qui est installée dans un bâtiment du centre-ville
- Une **crèche** intercommunale L'Arlequine
- L'**office de tourisme**

Elle dispose aussi de nombreux équipements de proximité :

- **3 groupes scolaires** : les écoles maternelles et élémentaires des Jardins et de la Calade, l'école maternelle de la Garance et l'école élémentaire de la Passerelle
- **2 stades** : stade du Bourdis avec 2 terrains et le stade Roger Faury
- 1 **gymnase** Jean Garcin avec 1 salle omnisport, 1 dojo et 1 salle de danse
- 1 **boulodrome** Tivoli
- 4 **courts de tennis** et des cours couverts
- 1 **skate Park** et un **City Stade**
- 1 **salle des fêtes**
- **3 parcs urbains** avec aires de jeux : le parc des Estourans, le parc Tivoli et le parc Jean Giono
- La **Mairie** avec une ouverture au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi
- Le **CCAS** avec une ouverture au public de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, du lundi au vendredi

L'ensemble de ces équipements sont majoritairement localisés au nord de la commune

Carte des équipements et des services de la commune



→ II. Axes et orientations

La politique en matière de logement, d'aménagement du territoire et la politique sociale sont étroitement liées. C'est pourquoi, la commune du Thor entend travailler sur ces différents axes en même temps.

- La mise en adéquation de l'offre avec les besoins ;
- Travailler en étroite collaboration avec le service urbanisme de la mairie dès le début du programme avec les bailleurs sociaux afin d'adapter l'offre et la demande ;
- Réduire le décalage entre la typologie de l'offre existante et les caractéristiques actuelles des ménages en demande (personne âgée vivant seule avec un besoin d'accessibilité facilité)
- Un besoin en logements adaptés à la perte d'autonomie (personnes âgées/personnes handicapées)
- Permettre une mixité sociale dans chaque programme
- Réfléchir au flux de circulation des habitants pour ne pas isoler certain quartier

Concernant les projets d'aménagement du territoire, on peut citer les projets suivants :

- **Le projet Cœur de ville :**

Dans le cadre du Programme d'Aménagement Solidaire et suite à une étude de structuration urbaine sur le territoire communautaire, la commune du Thor travaille à la requalification de son centre ancien, notamment par la valorisation des espaces publics déclinée au travers du réaménagement de plusieurs places ou secteurs, de la réalisation d'équipements publics et de logements.

Depuis plusieurs années ce centre ancien connaît un déclin des commerces ainsi que des difficultés de circulation et une dégradation des espaces publics.

En 2013, la commune a réalisé le réaménagement du secteur Grande Sorgue en priorisant les déplacements doux par la création d'une voie verte favorisant l'accessibilité piétonne et deux-roues par le Nord de l'agglomération.

Ce projet fait véritablement écho à la politique de la commune en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les orientations déclinées dans le Plan Local d'Urbanisme sont :

- Maintenir une dynamique économique en maintenant des linéaires commerciaux en centre-ville
- Assurer les continuités de circulation entre les différents lieux de la ville
- Apaiser la ville en développant des réseaux de circulation en modes doux sécurisés, restaurer le couvert végétal en bord de Sorgue dans le centre-ville
- Valoriser les liaisons douces vers la Sorgue, notamment depuis le village
- Aménager des espaces publics agréables et sécurisés pour les piétons
- Aménager des cheminements « urbains » en bord de Sorgue permettant notamment de relier la mairie et la salle des fêtes
- Gérer et limiter le ruissellement des eaux pluviales
- Supprimer le stationnement devant les éléments remarquables du patrimoine, et aménager une zone de circulation partagée devant l'église notamment

- **Le projet de la médiathèque :**

Projet d'ici la fin du mandat, transformation et rénovation de l'immeuble Saint Roch pour y intégrer une médiathèque et un espace de rencontre et de convivialité.

- **Projet de réalisation d'équipements sportifs :**

Après la réalisation d'un tennis couvert, il est prévu la réalisation d'un Boulodrome Couvert, ainsi qu'une Halle multisport.

AXE 4 : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE-EMPLOI-INSERTION

→ I. Diagnostic

Portrait et évolution de la population active

La population en âge de travailler représente la totalité des personnes de 15 à 64 ans résidant dans la commune.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2017

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	1 533	6,7	1 636	32,3
15 à 24 ans	142	20,2	127	41,8
25 à 54 ans	1 219	4,6	1 301	29,8
55 à 64 ans	172	10,1	209	42,0

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Elle se compose :

- Des actifs soit l'ensemble des personnes ayant un emploi
- Des chômeurs soit les actifs qui sont à la recherche d'un emploi
- Des inactifs qui sont les personnes qui n'ont ni d'emploi et ne sont pas au chômage soit les étudiants, les retraités, les personnes au foyer

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2007	2012	2017
Ensemble	4 966	5 401	5 759
Actifs en %	71,1	73,9	75,3
Actifs ayant un emploi en %	63,2	65,2	65,6
Chômeurs en %	7,9	8,7	9,7
Inactifs en %	28,9	26,1	24,7
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,2	7,8	8,8
Retraités ou préretraités en %	8,6	9,1	7,3
Autres inactifs en %	11,1	9,2	8,5

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Avec environ 65% d'actifs occupés (3 546 individus) et 8,7% de chômeurs, Le Thor est relativement bien placé par rapport à la moyenne de la Communauté de Communes et du département.

Avec 70 emplois pour 100 actifs thorois, la commune du Thor émet plus d'actifs qu'elle n'en reçoit. En effet, la commune possède 2 514 emplois pour 3 820 actifs en 2017. Un indice de concentration d'emplois traduisant un pôle d'emploi dynamique bien que légèrement inférieur à celui de la Communauté de Communes (80,5%).

Le Vaucluse avec un indice de 103,3 équilibre ses entrées et ses sorties.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	3 150	100	3 546	100	3 819	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	891	28,3	972	27,4	1 019	26,7
dans une commune autre que la commune de résidence	2 259	71,7	2 574	72,6	2 800	73,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

- **Le profil des actifs**

Entre 2012 et 2017 la part des actifs sur Le Thor a légèrement augmenté passant de 65,2% en 2012 à 65,7% en 2017.

Les employés et les professions intermédiaires sont les catégories les plus représentées au sein de la commune avec respectivement 26,6%.

La part des ouvriers est restée stable avec une très légère augmentation de 0,05% entre 2012 et 2017.

Les parts des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont enregistré une hausse importante sur la période 2012-2017 de respectivement 20%.

La part des agriculteurs exploitants reste faible avec en 2017, 1,7% de la population active.

EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	2 195	100,0	2 484	100,0	2 514	100,0
Salariés	1 723	78,5	1 957	78,8	1 966	78,2
<i>dont femmes</i>	890	40,5	983	39,6	953	37,9
<i>dont temps partiel</i>	439	20,0	453	18,2	372	14,8
Non-salariés	473	21,5	527	21,2	548	21,8
<i>dont femmes</i>	124	5,6	182	7,3	196	7,8
<i>dont temps partiel</i>	38	1,7	63	2,5	79	3,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2017

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 955	100	1 864	100
Salariés	1 537	78,6	1 646	88,3
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	1 326	67,8	1 345	72,1
Contrats à durée déterminée	122	6,2	217	11,6
Intérim	28	1,4	13	0,7
Emplois aidés	8	0,4	35	1,9
Apprentissage - Stage	54	2,8	36	1,9
Non-Salariés	418	21,4	219	11,7
Indépendants	221	11,3	164	8,8
Employeurs	193	9,9	52	2,8
Aides familiaux	4	0,2	2	0,1

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

- **Activité économique**

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2019

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	140	100,0	105	75,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	11	7,9	10	90,9
Construction	16	11,4	10	62,5
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	41	29,3	33	80,5
Information et communication	0	0,0	0	
Activités financières et d'assurance	2	1,4	0	0,0
Activités immobilières	10	7,1	3	30,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	31	22,1	23	74,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	9	6,4	9	100,0
Autres activités de services	20	14,3	17	85,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2020.

L'économie du Thor possède un rayonnement particulièrement local. Dans ce contexte, l'artisanat d'art constitue une filière structurante pour le territoire. La filière agroalimentaire se développe également de manière importante (avec 253 entreprises en 2020).

DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2018

	Nombre	%
Ensemble	869	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	83	9,6
Construction	165	19,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	207	23,8
Information et communication	9	1,0
Activités financières et d'assurance	35	4,0
Activités immobilières	39	4,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	146	16,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	113	13,0
Autres activités de services	72	8,3

Champ : activités marchandes hors agriculture.

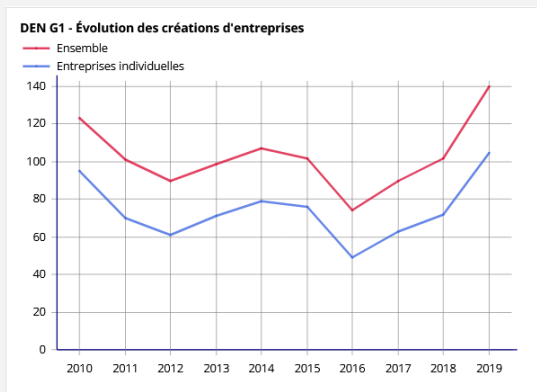
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2020.

Le tissu économique cherche à se renouveler, avec plus de 242 créations d'entreprises entre 2017 et 2019.

De plus, les établissements sont situés sur un secteur géographique très concentré.

Au 31 décembre 2017, la commune du Thor comptait 985 établissements actifs contre 1009 en 2020 soit une progression de 3% en 3 ans.

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2020.

192 c'est le nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié de la commune, soit 2 entreprises pour 100 habitants.

8 % c'est la part des emplois industriels pour la ville du Thor, contre 9 % pour le Vaucluse.

24 % c'est la part des entreprises créées il y a moins de 3 ans, contre 22 % pour la Communauté des Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse.

La commune a fait réaliser par un cabinet externe une étude sur l'élaboration du diagnostic commercial et des enjeux qui en découlent qui serviront de base à la future stratégie commerciale.

Les éléments mis en avant dans le diagnostic sont les suivants :

- Le centre-ville (rue de la république, place du marché, cours Victor Hugo, cours Gambetta) compte 40 cellules commerciales occupées et 16 locaux vacants, pôle commercial principal de la commune mais concentration importante de la vacance
- La route d'Avignon : pôle commercial de proximité avec 6 cellules commerciales et Intermarché
- ZAE Saint Louis : 29 cellules commerciales
- ZAE la Cigalière : 11 cellules commerciales
- Avenue de la libération : 6 cellules commerciales à dominante alimentaire dont Netto
- Marchés :
 - Marché des producteurs le mercredi matin (alimentaire) environ 10 étals
 - Marché le samedi matin (alimentaire et produits manufacturés) +/-40 étals

Les constats sont les suivants :

- Un **appareil commercial d'une faible stabilité** : une part importante de commerces récents, une part deux fois plus élevée de reprises que de créations ...
- ... mais une **attractivité en hausse** ces trois dernières années avec 13 implantations dont 6 créations
- Une **rotation importante** qui s'explique également par la faible part de propriétaires occupants
- Des choix d'implantation qui relèvent d'un **ancrage local allié à une opportunité** (emplacement disponible, prix attractif, reprises) et/ou de convictions (identification d'un marché)
- Une influence modérée des marchés sur la commune

→ II. Axes et orientations

Le projet cœur de ville initié en 2019 permettra de retrouver des activités marchandes et d'accueillir les activités commerciales non sédentaires (marché et foire) dans des meilleures conditions.

La réhabilitation de la rue de la république a pour but de faire revenir les commerces en centre-ville.

La surface commercialisable de la zone Saint Joseph est d'environ 109.000 m², répartie en 4 secteurs :

- Industrie - environ 66.000 m²
- Artisanat – environ 29.000m²
- Tertiaire – environ 9.300 m²
- Tertiaire ou industrie – environ 4.400 m².

Au niveau de l'emploi, les entreprises qui ont manifesté un intérêt pour la zone ont déclaré qu'à leur implantation il devrait y avoir environ 350 emplois. D'ici 3 années environ, on peut considérer qu'il y aura environ 650 emplois sur la zone.

Les domaines d'activités des entreprises sont :

- Tertiaire
- Hôtel-restaurant
- BTP (couverture charpente, clim, revêtement de sols, ravalement de façades, électricité ...)
- Garage automobile et contrôle technique
- Agroalimentaire (brasserie, produits de boulangerie, biscuiterie..)
- Biologie
- Commerce de gros
- Production audiovisuelle

AXE 5 : LA PRECARITE

→ I. Diagnostic

Joseph Wresinsky, fondateur d'ATD Quart Monde, dans un rapport du Conseil économique et social définissait ainsi la précarité : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux... » Cette définition a le mérite de souligner la pluridimensionnalité de la précarité et le risque que se cumulent divers aspects de celle-ci.

Pour ce qui concerne les politiques sociales, il est insuffisant d'en rester aux seules politiques de protection (assurance) sociale et de redistribution, y compris les politiques familiales, et les politiques d'assistance et que nous appelons d'aide sociale. Les politiques de la santé ou du logement voire de l'éducation de même que les politiques de l'emploi jouent un rôle important dans la genèse ou la réduction de la précarité.

❖ Le taux de pauvreté sur la commune

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2018

	Taux en %
Ensemble	13
Moins de 30 ans	
De 30 à 39 ans	13
De 40 à 49 ans	14
De 50 à 59 ans	13
De 60 à 74 ans	
75 ans ou plus	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Le CCAS principal acteur de la lutte pour réduire la précarité :

En 2021, le CCAS s'occupe de 65 bénéficiaires du RSA.

Concernant les prestations familiales, certaines personnes ne les demandent pas, souvent par méconnaissance, et parfois par négligence.

En 2020, le travailleur social du CCAS a reçu 463 personnes en entretien contre 389 en 2019.

L'année 2021 a été marquée par une augmentation du nombre de bénéficiaires pris en charge par le service social. Cela s'explique d'une part par les difficultés financières et

sociales qui ne cessent de s'accroître en lien avec la crise sanitaire. D'autre part, par l'arrivée d'un nouveau travailleur social à mi-temps, qui a permis de faire face à l'augmentation de bénéficiaires en demande d'accompagnement.

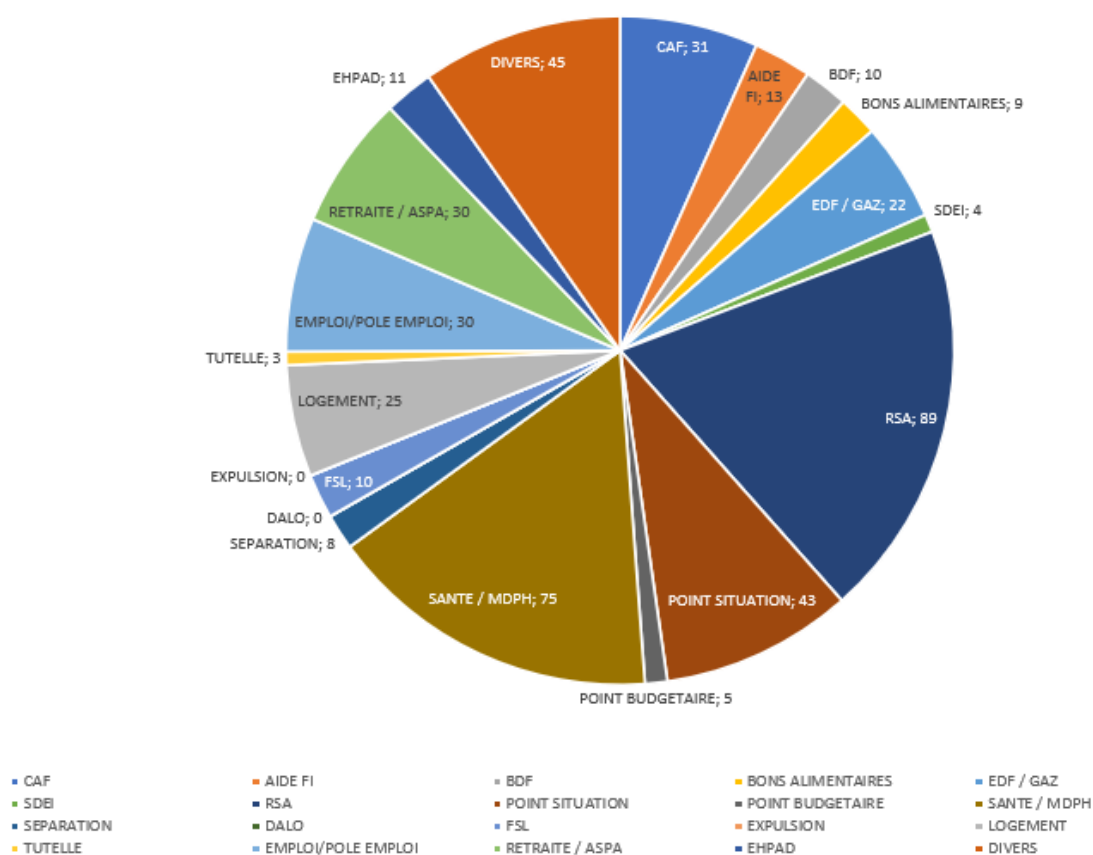
Source : Pôle emploi 2021

	JANVIER 2020	JANVIER 2021	%
Demandeurs d'emploi LSLS	2290	2320	+1,3 %
<i>Dont allocataires RSA socle</i>	210	230	<i>+9,5%</i>
Demandeurs d'emploi LT	940	950	+1%
<i>Dont allocataires RSA socle</i>	70	90	<i>+14%</i>
Demandeurs d'emploi Vaucluse	70 000	73 060	+4,4%
<i>Dont allocataires RSA socle</i>	7 770	9 320	<i>+20%</i>

Source : DGFIP 2018

	CCPSMV	Vaucluse
Ménages fiscaux imposés	51%	44,9%
Médiane du revenu disponible par UC	21 710	19 880
Taux de pauvreté	14,1%	20%

463 ENTRETIENS DU SERVICE SOCIAL EN 2020



En dehors du CCAS, la ville compte deux organismes associatifs impliqués dans l'aide aux personnes en situation difficile :

- **« Le Thor tous ensemble pour tous » :**

Cette association œuvre depuis plus de 25 ans dans l'accompagnement des personnes en difficulté, elle propose une alimentation et une fripe sociales ouvertes 4 jours/semaine. Elle attribue sur le principe de la distribution aux bénéficiaires, adhérents de l'association, un colis alimentaire 2 fois/semaine, les mardis et vendredis. Cette association est soutenue et encouragée par la municipalité et la banque alimentaire.

- **« Le secours catholique » :**

Il est impliqué dans l'accompagnement à la personne, il développe des missions d'entraide à dominante sociale, il organise des ateliers de cuisine dans le but de lutter contre l'isolement des personnes et il agit auprès des personnes les plus fragiles.

Ces deux associations siègent au conseil d'administration du CCAS.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est également un partenaire indispensable à l'action sociale sur la commune.

La municipalité bénéficie du soutien de la CAF grâce au contrat enfance-jeunesse renouvelé tous les 4 ans qui est le Contrat Territoire Global.

Cela lui permet de proposer des tarifs dégressifs à partir de l'étude du quotient familial en rapport à la situation fiscale de chaque foyer :

- Une grille de 6 tarifs dégressifs est mise en place pour l'accueil des enfants de la commune au centre de loisirs le Bourdis, elle offre l'accès aux enfants sans distinction au service du périscolaire, des CLAE, des mercredis et des vacances.
- Pour la jeunesse, une grille de 3 tarifs dégressifs est mise en place pour l'accueil des jeunes adhérents de l'espace jeunesse municipal.

→ II. Axes et orientations

Tout d'abord, l'aide municipale aux associations :

Pour le Thor tous ensemble pour tous, il est voté chaque année une mise à disposition d'un local d'environ 500m² par le biais d'une convention d'exploitation ainsi que d'une aide au loyer de 4500€/an.

Le secours catholique bénéficie d'une subvention annuelle de fonctionnement et d'actions en fonction des projets qu'il met en place.

Le CCAS adapte sans cesse ses actions et ses moyens pour répondre aux besoins des usagers :

- Par un accompagnement multidimensionnel pour lever les freins à l'emploi :
- Administratif : appui dans les démarches dans un contexte de dématérialisation croissante et de freins liés à la complexité des démarches et du langage utilisé, aide à la gestion d'un budget, faire valoir leur droit (prestations, accès aux soins...)
- Professionnel : conseil en matière d'insertion socio-professionnelle
- Aide dans la préparation au relogement
- Formation : accompagnement à la mobilité (physique et psychique), maîtrise de la langue
- Santé : actions de sensibilisation
- Animation : gestion des dépenses énergétiques (économie d'énergie)
- Par un développement constant des partenariats notamment avec pôle emploi ;
- En communiquant sur son action et ses réalisations pour une meilleure visibilité et accessibilité des publics, en particulier les plus précaires ;
- Par l'embauche de professionnel dans le secteur médico-social : recrutement d'un deuxième travailleur social ;
- Par la mise en place d'actions tout public en direction du numérique pour éviter l'illectronisme.

AXE 6 Culture et Citoyenneté

→ I. Diagnostic

La culture : ses acteurs, ses lieux

Elle est représentée par plus de 12 associations. Chacune d'elles contribue à enrichir l'offre culturelle selon les orientations, objectifs et domaines de compétences, dans les domaines de la musique, le patrimoine, la peinture, et les arts au sens large. L'ensemble de ces associations compte plus de 1000 adhérents chaque année.

La dynamique culturelle est mise en place principalement par des associations de la ville soutenues et subventionnées et en partenariat avec des associations extérieures sous forme de prestataires de service.

Les lieux et équipements municipaux à vocation culturelle :

- Une **salle des fêtes multifonctions** rénovée en 2019/2020
- Une **école de musique** Départementale (gestion en syndicat mixte)
- De **2 salles polyvalentes** non équipées
- **Parc des Estourans** équipé d'une scène et plusieurs places publiques pour les événements en extérieurs
- **Les Jardins de Poppy** et son **musée** Pierre Salinger, site privé
- Le **site de Thouzon** : site patrimonial privé, en restauration
- Le **Sonograp'** : salle de concert blues, jazz, rock et musiques du monde
- **Bouquin'O Thor** : bibliothèque associative de 50 m² (ouverture 3 demi-journées/semaine) / 150 familles adhérentes
- Une **salle d'exposition** de 30 m² gérée par l'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse
- Un **auditorium** départemental (géré par délégation à un prestataire)

Ces équipements ne disposent pas, pour la plupart d'aménagements et de matériels capables de répondre aux besoins techniques pour l'organisation d'événements à grande résonance.

La politique culturelle s'organise à partir du Pôle Vivre Ensemble, autour d'actions et orientations, comme par exemple :

- Des visites de son patrimoine avec « Le Thor en scène », guides-conférenciers, comédiens, musiciens, conteurs et chanteurs sont là pour faire découvrir autrement

l'histoire et le patrimoine de la ville. Organisés en partenariat avec l'Office du Tourisme Intercommunal sur la période de juin à fin septembre.

- des projections de films en plein air chaque été, organisées en partenariat avec l'association la Strada, ouvert au plus grand nombre et ce depuis bientôt 10 ans.

L'offre culturelle identifiée séduit, mais a tendance à attirer les plus âgés de la commune. Les jeunes et les plus jeunes ont du mal à se retrouver dans cette offre, tant municipale qu'associative.

La Citoyenneté : un apprentissage dès le plus jeune âge

L'apprentissage de la citoyenneté repose sur des valeurs, attitudes et compétences sociales qui permettent dès le plus jeune âge de vivre avec les autres dans un climat de respect et de paix. Dès lors, on comprend l'urgence à travailler dans ce domaine dès le plus jeune âge.

Durant les temps périscolaires et extra scolaires, la collectivité bénéficie de lieux d'accueil qui lui permettent d'envisager, dans le temps, un travail éducatif, pédagogique et citoyen avec le public jeune :

- **Le Bourdis**, accueil collectif de mineurs pour les 3/13 ans d'une capacité de 140 places
- **L'espace jeunesse**, équipement qui met en place des temps d'animations et d'accompagnements des adolescents et pré-adolescents (agrément accueil jeune 11/17ans)

En plus des structures communales d'accueil des jeunes, la ville dispose d'installations, qu'elle met au service des associations pour l'enseignement et la pratique d'activités variées à dominante culturelles et sportives.

Les orientations éducatives ci-dessus sont reprises dans le projet éducatif de la commune décliné en projets pédagogiques par structure.

Pour autant l'intégration des jeunes n'est pas systématique. Sur les 200 nouveaux inscrits à la mission locale de la communauté de commune en 2020, 27,5% proviennent du Thor, ce qui place notre commune en 2^{ème} position sur la provenance des publics.

De la même manière, on s'aperçoit que si la prise en charge des jeunes jusqu'à 14 ans est une réalité dans les structures associatives et municipales, seules les associations proposent une offre de service et d'accueil aux plus de 14 ans.

→ II. Axes et orientations

En proposant des projets et des animations autour de ces deux axes Culture et Citoyenneté, la Commune souhaite :

- Développer les pratiques professionnelles et amateurs en les accompagnant et en s'appuyant notamment sur les ressources locales

- Construire **une identité culturelle thoroise forte**, un rayonnement au-delà de la ville : stimuler et conforter le sentiment d'appartenance à un ensemble collectif.

Enfin, en privilégiant certains projets à destination de **la jeunesse** (de la petite enfance aux jeunes adultes), les pratiques culturelles et artistiques favoriseraient et renforceraient l'attachement au territoire.

Tout d'abord, l'axe Culture sera développé au travers de plusieurs événements :

- **Les événements culturels et patrimoniaux :**

Journée Européenne de l'archéologie (2022) : Pour faire découvrir l'archéologie au plus grand nombre autour de site de fouilles, d'ateliers, d'expositions... Prévision d'une thématique sur l'histoire de l'église Notre Dame du Lac.

Journée Européenne du Patrimoine (JEP) : Pour montrer la richesse extraordinaire de notre patrimoine avec des visites insolites et des ouvertures exceptionnelles. Elle est clôturée par un spectacle son et lumière. A noter : Tous les ans, un chantier de réhabilitation des remparts de la ville est ouvert au public organisé en partenariat entre la ville, l'union REMPART et l'APARE.

- **Les animations culturelles et artistiques :**

Le Printemps des peintres (2022) : parcours artistique proposé au public autour du Thor avec la participation d'artistes peintres

Dis-moi dix mots (2021/2022) : En partenariat avec les écoles du Thor, chacun est invité à jouer et à s'exprimer sous une forme artistique autour de dix mots

Animation avec l'école de musique : Renforcement du partenariat

Mise en place de passerelles **entre l'auditorium du Thor** et la municipalité

La culture sera également mise à l'honneur avec la création d'une médiathèque (en projet) : attendue par les citoyens Thorois, constituera un véritable lieu intergénérationnel où l'on trouvera un café bibliothèque et une salle d'exposition.

Cette structure pourra servir d'appui au contrat de territoire de lecture signé avec la CAF qui a pour but de travailler avec l'ensemble des acteurs locaux sur la prise en compte de la prévention de la lutte contre l'illettrisme, signé en 2021 entre l'état (DRAC), la ville de Châteauneuf de Gadagne, l'association Frisson et la ville du Thor, il sera l'un des outils essentiels pour développer un travail en réseau.

« **Projet Graphimix** » : Un groupe de jeunes (10/14 ans) issus des 2 villes, redécouvrent leur patrimoine et le détournent pour se l'approprier, en jouant via des animations numériques.

Il est prévu également que la future médiathèque permette des animations autour de la culture : (cinéma, arts graphiques et sculpture, littérature, musique), et des animations autour du patrimoine organisées en partenariat avec le tissu associatif.

Concernant l'axe citoyenneté, la commune souhaite mettre en avant cette valeur auprès des plus jeunes.

La commune est entrée dans la Convention territoriale globale (CTG) que propose la CAF sur le territoire de la communauté de communes pour une durée de 4 années, cette convention remplace les contrats éducatifs jeunes (CEJ).

Il s'agit de promouvoir le projet social de territoire entre les communes de la communauté de communes et la CAF notamment.

Pour une meilleure cohérence avec cette convention, le projet éducatif et les projets pédagogiques des structures du Bourdis et de l'espace jeunesse vont être révisés.

Un conseil municipal des jeunes (CMJ) doit être créé, afin de permettre aux enfants et adolescents de s'investir comme citoyens pour la commune.

Un animateur professionnel « promeneur du net » devra être identifié afin de permettre aux plus jeunes d'accéder à l'informatique, être en lien avec..., de les conseiller sur internet et sur les réseaux et d'évoluer en toute sécurité et autonomie.

Un lieu d'information et de ressources type point d'information jeunes (PIJ) pour les adolescents et jeunes majeurs, pourrait voir le jour, dans le but d'étoffer l'offre de service municipal d'information envers les jeunes.

Un service de prévention pourrait être créé pour mener des actions en faveur des jeunes en difficulté à s'insérer dès la 6ème et jusqu'après la majorité.